



Association Artistique des Chemins de Fer Français

Inscription jeunes 2024 (6 à 16 ans)

1^{er} janvier au 31 décembre

À remettre sur place accompagnée de votre règlement financier

adhésion

réadhésion, n° votre carte UAICF.....

Nom et prénom du représentant légal			
Immatriculation SNCF (pour les cheminots actifs, retraités et les ayants-droit) :			
Adresse			
Tél.		Courriel	@
cheminot actif <input type="checkbox"/>	cheminot retraité <input type="checkbox"/>	ayant droit <input type="checkbox"/>	personnel assimilé <input type="checkbox"/>
extérieur SNCF <input type="checkbox"/>			
Comité social économique d'appartenance / CASI			
Nom (si différent du représentant légal) prénom de(s) l'enfant(s)		Date(s) de naissance	

L'enfant arrivera à l'atelier (début des cours 14 h 00) :

- seul(e) à..... (indiquez l'heure)
- accompagné(e) de :

L'enfant partira de l'atelier (fin des cours 16 h 00) :

- seul(e) à..... (indiquez l'heure)
- Sans avertissement écrit au préalable par le représentant légal à l'AACFF, l'enfant ne pourra pas quitter seul(e) le cours avant l'heure que vous aurez indiquée.
- accompagné(e) de :

Tarif cheminot : **40 euros** pour l'année } dont 5 € reversés à l'UAICF

Tarif extérieur : **50 euros** pour l'année

Le tarif comprend l'adhésion et les cours avec le prêt de tout le matériel.

Chèque (de préférence) n° à l'ordre de AACFF ou Espèces



Association Artistique des Chemins de Fer Français

Fonctionnement de l'association

L'adhérent déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association, ainsi que de la charte de protection des données personnelles de l'UAICF. La signature de l'inscription implique l'acceptation sans réserve des statuts et du règlement intérieur de l'association, ainsi que de la charte de protection des données personnelles de l'UAICF.

- J'autorise l'association à mettre en ligne sur son site ou sur les réseaux sociaux ou dans les publications UAICF des photos ou vidéos prises dans le cadre de l'activité de l'association
- Je n'autorise pas l'association à mettre en ligne sur son site ou réseaux sociaux ou dans les publications UAICF des photos ou vidéos prises dans le cadre de l'activité de l'association

Vous pouvez à tout moment exercer votre droit à modifier l'utilisation de votre image ou de vos données personnelles en contactant l'association par écrit (courrier ou mail).

En cas d'impossibilité des personnes susnommées d'accompagner l'enfant, le représentant légal devra en avvertir le responsable de l'association, de même, si l'enfant doit exceptionnellement arriver plus tard ou partir plus tôt. En cas de retard à l'arrivée ou de départ anticipé non prévu, si l'association n'en a pas été avertie, elle se réserve le droit de prévenir les représentants légaux. L'enfant devra se comporter correctement à l'atelier. Enfin, chaque enfant devra nettoyer sa place après utilisation.

Important

Les tarifs d'adhésion à l'association et des cours sont valables sur l'année civile, à savoir du 1er janvier au 31 décembre, et ce quelle que soit la date à laquelle l'intéressé(e) souhaite adhérer.

Le tarif « spécial enfant » est valable uniquement pour les cours du mercredi de 14 h à 16 h.

L'atelier est fermé pendant les vacances scolaires de la zone C.

Je soussigné(e) (nom et prénom du représentant légal)

.....

déclare avoir pris connaissance :

- des statuts de l'AACFF,
- du présent règlement intérieur,
- et du règlement général de protection des données de l'UAICF (RGPD),
- et j'en accepte l'ensemble des dispositions.

Ces documents sont sur le site de l'association et disponible sur place à l'atelier ou sur demande par courriel.

Fait à le

Signature :

Remise de la vignette 2024 (réservé à l'administration)